

Compte-rendu moral 2016 de Vivre et Agir en Maurienne

En 2016, VAM a développé son action dans plusieurs directions.

- Le projet Lyon-Turin

Plutôt qu'une infrastructure opérationnelle dans 20 ou 30 ans au prix de 26 Milliards d'argent public et de dégâts irréversibles sur l'environnement, VAM promeut le transfert immédiat de la route sur la ligne existante à partir d'Ambérieu voire de Dijon.

L'association a divulgué son journal, des milliers de tracts, elle a participé aux réunions préfectorales et communales, rencontré plusieurs élus et responsables syndicaux.

Deux soirées d'information en mai et décembre ont attiré un public nombreux et intéressé.

Elle a coorganisé le salon du livre des lanceurs d'alerte à Paris les 26 et 27 novembre, salon réunissant d'emblématiques lanceurs d'alerte et attirant un millier de personnes.

- Le dernier et long épisode de pollution en fin d'année atteste de l'urgence de solutions rapides. Le vice-président délégué aux transports de la région Auvergne-Rhône-Alpes nous ayant sollicités, nous avons fait des propositions concrètes au sein d'un collectif d'associations.

Nous avons participé au comité de suivi de la qualité de l'air le 8 février à Villargondran et réalisé en février et mars des relevés quotidiens de particules fines avec un capteur.

Ces mesures ont confirmé que l'emplacement de la station d'Air-Rhône-Alpes à Saint Jean de Maurienne était très peu exposée à la pollution contrairement à la plupart des autres endroits de la vallée.

- Comme en 2014 et 2015, le fluor rejeté par l'usine d'aluminium Trimet a provoqué de nombreux dégâts sur la végétation et les arbres fruitiers. De même nous avons relayé les inquiétudes des riverains de l'établissement ARKEMA concernant les émissions malodorantes de cette industrie chimique lors du comité de suivi des sites Seveso le 15 novembre à Saint Jean de Maurienne.

- VAM a intégré les préoccupations du collectif d'habitants demandant le respect des limites convenues par l'exploitant de la carrière de Saint Pancrace-Saint Jean, ainsi que l'application de la loi imposant la revégétalisation du site.

- VAM a attiré l'attention de la sous-préfecture au sujet des divagations, dans le milieu naturel, de véhicules motorisés, tant lors de manifestations (foire du tout-terrain à Valloire, week-end quad à Albiez-Montrond) que tout au long de l'année.

- VAM s'est impliqué dans les réunions d'élaboration du SCOT.

- L'association est membre de différentes structures :

- Comité de suivi des sites Seveso
- Comité de suivi de Savoie Déchets
- CLIS de la carrière de Saint Pancrace-Saint Jean
- Plan pastoral territorial
- Conseil d'administration de l'association cantonale d'animation de Saint Michel de Maurienne

- Suivi de la qualité de l'air
- Site Natura 2000 des Hurtières
- Comité de suivi du Parc National de la Vanoise

En 2017, en tant que lanceur d'alerte, VAM continuera à provoquer la réflexion, le débat public et s'attachera tout particulièrement à la qualité de l'air.